LA SEMENCE CERTIFIÉE DE SOJA
RENTABLE, FIABLE & PRATIQUE !

Contribution à l'indépendance protéique de la France et en appui de la Charte Soja de France.

RENTABLE

- Jusqu'à + 4 à 6 quintaux
- Accès à de nouvelles variétés plus performantes

FIABLE

- Qualité garantie
- Des semences tracées, identifiées et dont l'origine est maîtrisée

PRATIQUE

- Gain de temps
- Pénibilité réduite
- Pas de stockage

RENTABLE

INVESTISSEZ DANS LA SEMENCE CERTIFIÉE

pour bénéficier du progrès génétique, maintenir la compétitivité et la pérennité de l'espèce en France.

LES AVANTAGES
DE LA SEMENCE CERTIFIÉE

Un gain de rendement jusqu'à
+ 4 à 6 q/ha

ce qui amortit largement l'investissement supérieur en semences certifiées.

Le gain est permis par :

- **Un accès à de nouvelles variétés** plus performantes.
- **Une bonne levée garantie :** la Faculté Germinative des semences certifiées dépasse largement les normes de certification.
- **L'absence d'adventices** dans les semences certifiées.
- **Une économie de frais d'analyses de germination** et de caractéristique non-OGM.

SEULE LA SEMENCE CERTIFIÉE ASSURE UNE TRAÇABILITÉ COMPLÈTE ET UNE GARANTIE NON OGM

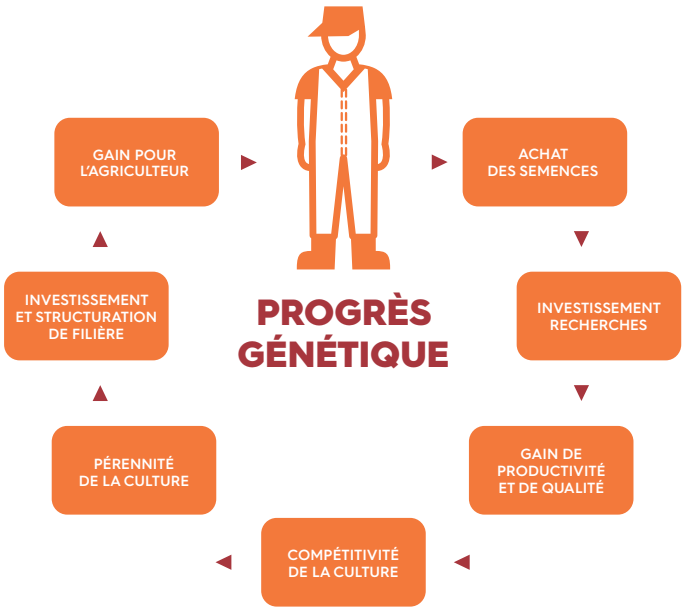

LE PROGRÈS GÉNÉTIQUE
DES VARIÉTÉS PLUS PERFORMANTES

Variétés 000/00 : + 3 q/ha
Variétés I/II : +3 q/ha

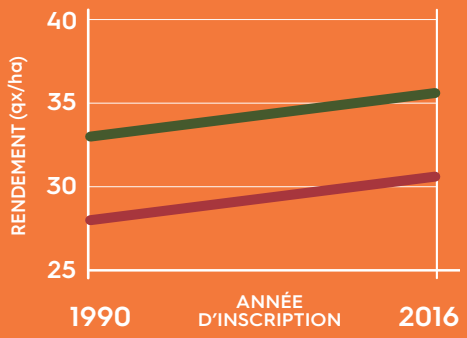

Données inscription/post-inscription des variétés testées en France

Entre 1990 et 2016, le soja a progressé de **3 quintaux/hectare** et a gagné **1,5 points de teneur en protéine** grâce à l'investissement dans la recherche et à la sélection de nouvelles variétés.

Source Terres Inovia

SEMER CERTIFIÉ EST UN ACTE ESSENTIEL

> Finance la recherche variétale
> Fait progresser le rendement et la qualité
> Renforce la compétitivité du soja
> Assure sa pérennité et ses débouchés
> Contribue à l'indépendance protéique de la France.

BÉNÉFICIEZ D'UN TRIAGE PROFESSIONNEL DE QUALITÉ

qui préserve la graine de soja
et garantit une bonne densité de semis.

GRAINES BRUTES

OUTILS SPÉCIFIQUES AUX USINES DE SEMENCES

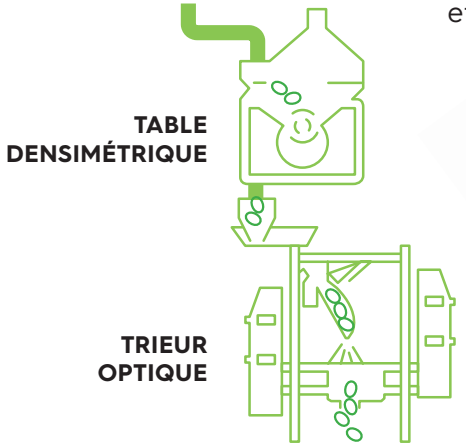

SEMENCES CERTIFIÉES

13,4%
de déchets écartés
en moyenne

- Limite les chocs
- Écarte les graines d'espèces indésirables (ex : xanthium)
- Sélectionne les lots répondant aux normes sanitaires (ex : vis à vis du diaporthe)
- Garantit une bonne densité de semis
- Optimise le potentiel de la parcelle et limite la pression d'adventices

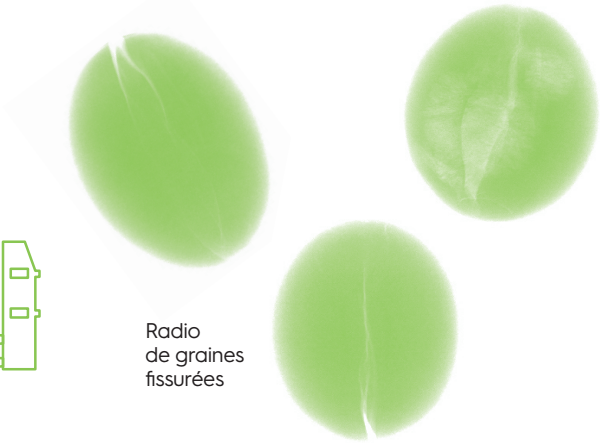

Radio
de graines
fissurées

FACULTÉ GERMINATIVE DES SEMENCES CERTIFIÉES

Afin d'être commercialisables, les semences certifiées doivent répondre à des normes européennes très strictes. Le professionnalisme des usines françaises leur permet de respecter des critères de qualité supérieurs à ces normes.

Moyenne sur 5 ans (Source GNIS)

89%
de plantules
normales

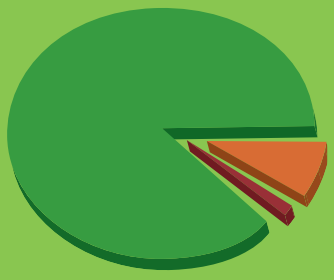

9%
de plantules
anormales
non viables

2%
seulement de
grains morts

PRATIQUE

GAGNEZ EN TEMPS ET EN PRATICITÉ

avec les semences certifiées de soja.

NOUVEAU !
LA PRÉ-INOCULATION* EN USINE

- Application homogène de l'inoculum sur la semence pour une meilleure efficacité
- Préservation de la qualité germinative
- Absence de stockage de la graine
- Flexibilité accrue pour le semis et délai d'utilisation rallongé
- Moins de manipulations pour une pénibilité réduite

*Pré-inoculation de la semence avec une bactérie fixatrice d'azote atmosphérique

CONDITIONNEMENT EN DOSE OU BIG DOSE

- Ajustement au parcellaire
- Adaptation au type de semoir
- Gain de temps

J'utilise des semences certifiées de soja depuis 1986. L'arrivée de solutions de pré-inoculation en usine sur les semences certifiées va améliorer considérablement les conditions de travail au moment du semis, en temps et en main d'œuvre.

Robert Scotton
Agriculteur à Pibrac (31)

Nous sommes engagés avec des filières qualité qui veulent une viande issue de soja local non-OGM. Les semences certifiées nous permettent de répondre à leurs exigences de parfaite traçabilité non-OGM de la semence au champ et jusqu'à l'assiette.

M. Alban LE MAO
Responsable collecte soja pour l'usine de trituration SOJALIM, Vic en Bigorre (65)

RAPPEL DE LA RÈGLEMENTATION

Le commerce et l'utilisation des semences sont réglementés au niveau Européen (et national). Toute vente, échange ou utilisation de graines de ferme d'une variété de soja sans l'accord du titulaire de la protection communautaire constitue une contrefaçon*. * Sauf actes accomplis à titre privé, à des fins non professionnelles ou non commerciales, ou à titre expérimental.

UNION FRANÇAISE DES SEMENCIERS

17 Rue du Louvre
75 001 Paris France

TÉL : **+33(0)1 53 00 99 30**

info@ufs-asso.com

En collaboration avec

www.ufs-semenciers.org

Document non contractuel. Recyclable - Ne pas jeter - 2019.